

du conseil d'administration est variable: réduit à quelques personnes, il peut aussi bien atteindre la quarantaine. Cet organe, en définitive, régit l'université et se réserve normalement des pouvoirs financiers complets, y compris celui de nommer le président et la majorité de l'effectif. On trouve parfois un membre du corps enseignant au sein du conseil et, depuis quelque temps, des groupes de professeurs s'efforcent, dans nombre d'institutions, de se faire représenter en plus grand nombre au sein du conseil d'administration. C'est au sénat de l'université qu'il incombe habituellement de s'occuper des questions d'ordre académique. Le sénat se compose principalement du corps professoral, mais peut compter dans ses rangs des anciens de l'université et des représentants de groupes extra-universitaires; il s'occupe de l'admission des étudiants, des cours, des questions de discipline et de l'attribution des grades.

Malgré les différences existantes, la plupart des étudiants qui entrent à l'université ou qui s'inscrivent au cours collégial d'un collège classique doivent avoir terminé leur 11^e, 12^e ou 13^e année d'école secondaire. Il faut ensuite de trois à cinq ans pour obtenir un baccalauréat dans le domaine des lettres, des sciences pures, tout comme dans le secteur professionnel: génie, administration des affaires, agriculture et éducation. Les cours de droit, de théologie, d'art dentaire, de médecine et autres sont plus longs (il faut habituellement, pour y être admis, avoir terminé un cours du premier grade dans les lettres ou les sciences). Dans le domaine des études post-universitaires et de la recherche, la maîtrise ou la licence constituent normalement le second grade (au moins une année au-delà du premier grade); le doctorat, troisième grade, requiert normalement deux années postérieures au second.

Il y a environ 400 institutions d'enseignement supérieur au Canada dont à peu près 50 sont autorisées à décerner des diplômes (exception faite de celles qui ne confèrent que des diplômes en théologie). L'inscription à plein temps à l'automne de 1965 se chiffrait à 201,000 étudiants, soit une augmentation de 13 p. 100 par rapport à l'année précédente. L'augmentation remarquable des demandes d'admission aux universités qui s'est produite au cours des dernières années a entraîné une crise qui s'est développée rapidement en fait de financement de l'enseignement supérieur. Une commission placée sous la présidence du doyen Vincent Bladen, de l'Université de Toronto, fut établie en 1963 par l'organisme appelé alors la Fondation des universités canadiennes et qui est devenu l'Association des universités et collèges du Canada, afin d'étudier le financement de l'enseignement supérieur au Canada. La Commission a présenté son rapport à l'automne de 1965 et, parmi ses recommandations, un grand nombre avaient trait à une aide accrue du gouvernement fédéral aux universités.

Outre l'inscription à plein temps aux cours universitaires, presque autant d'élèves suivent des cours à temps partiel, le soir, l'été ou par correspondance, en vue de l'immatriculation d'un diplôme universitaire. En 1964-1965, plus de 33,000 étudiants ont obtenu leurs premiers grades ou des diplômes équivalents; plus de 4,000 ont été diplômés au niveau de la maîtrise et 569 ont obtenu des doctorats.

Éducation populaire

De nombreuses possibilités s'offrent aux adultes qui désirent parfaire leurs connaissances générales, professionnelles et culturelles au-delà du cycle d'études régulier. Chaque province a mis au point ses propres programmes régis principalement par des commissions scolaires locales et des universités provinciales et dont se chargent aussi les universités indépendantes et des organismes privés. Le gouvernement fédéral appuie certains programmes d'éducation populaire et fournit des subventions à la province pour d'autres. Des associations bénévoles assurent la coordination de ces programmes à l'échelon provincial et national.

En 1964-1965, l'inscription totale aux cours d'éducation populaire (telle que l'a définie l'UNESCO) se chiffrait à beaucoup plus que trois millions d'étudiants. Les deux tiers étaient inscrits aux cours de formation professionnelle, y compris les cours de perfectionnement patronnés par les universités, des cours dans le domaine technique, industriel, agricole